

CARACTERISTIQUES DES BIENS VENDUS

(Application de l'article 18 du Décret n° 67 - 1166 du 22 Décembre 1967)
(Arrêté du 10 mai 1968 - J.O. du 29 Juin 1968 - Equipement et logement)

SCI ANNECY LE VIEUX CDG

« UNIK » LOGEMENTS COLLECTIFS ANNECY LE VIEUX (74940)

« Niveau de performance énergétique de l'immeuble : RT 2012 conformément à l'arrêté de décembre 2012 aux caractéristiques thermiques et aux exigences de performance énergétique des bâtiments nouveaux »

CONDITIONS D'USAGE DE L'ENSEMBLE IMMOBILIER « UNIK »

DESTINATION DE L'IMMEUBLE

DESTINATION

Le programme immobilier comporte 46 logements dont 12 logements destinés à être cédés à un investisseur institutionnel. Ces lots se répartissent sur trois (3) bâtiments A, B, C : bâtiments en R+2+Combles sur un (1) niveau de sous-sol commun. La copropriété dispose de terrains à usage privatif ou commun.

La SCI venderesse se réserve la faculté de regrouper ou diviser les lots si le besoin se faisait sentir ou d'acquérir de nouveaux terrains en vue de poursuivre le programme.

Le stationnement des véhicules est réparti suivant le plan de stationnement du sous-sol.

Les espaces verts communs ou privés seront aménagés selon le plan de l'Architecte.

Notice descriptive

1. Caractéristiques techniques générales de l'immeuble
2. Locaux privés et leurs équipements
3. Annexes privées
4. Parties communes intérieures de l'immeuble
5. Equipements généraux de l'immeuble
6. Parties communes extérieures à l'immeuble à leurs équipements

Fait à ANNECY LE VIEUX

Le 31 mars 2015

Signature du vendeur

I. CARACTERISTIQUES TECHNIQUES GENERALES DE L'IMMEUBLE

	DESIGNATION	INDICATION A DONNER
1.1	Infrastructure	
1.1.1	Fouilles	Après décapage et stockage de la terre végétale, terrassement exécuté en pleine masse pour réalisation de l'infrastructure. Le cas échéant, soutènements provisoires pour maintien des terres de type parois berlinoises ou équivalent, ou enrochements. Terres non utilisées évacuées.
1.1.2	Fondations	Selon étude géotechnique et suivant indications du Bureau d'Etudes Structures, fondations en béton armé de type radier général, semelles superficielles isolées ou filantes, puits et dallage en béton.
1.2	Murs et ossature	
1.2.1	Murs du sous-sol :	
1.2.1.1	Murs périphériques	Les murs périphériques du sous-sol en béton armé coulé en place ou préfabriqué selon localisation. Application d'une peinture à base de produits bitumineux compris système de drainage vertical sur face extérieure des murs enterrés des stationnements, garages et circulations. Étanchéité verticale par l'extérieur compris système de drainage verticale sur murs des caves et locaux techniques. Parties visibles en façade revêtues suivant les façades de peinture, enduit mince grésé type RPE ou d'isolation extérieure collée. Murs de refends en béton armé ou maçonnerie de parpaings.
1.2.1.2	Murs de refends	Murs de refends en béton armé, ou en agglomérés de ciment suivant étude de structure.
1.2.2	Murs de façades (aux divers niveaux) : partie courante allèges trumeaux encadrement baies	Murs de façades, allèges, trumeaux et encadrements de baies en élévation en béton armé, ou en agglomérés de ciment suivant étude de structure. Murs et pignons, isolés par l'extérieur soit par complexe isolant en panneau polystyrène recouvert d'un enduit mince type RPE, soit par des vêtements ou bardages bois et/ou composite isolés ou non selon localisation. Épaisseur des isolants selon étude thermique. Isolation sur la face intérieure du mur localement possible si nécessaire. Encadrements des ouvertures traités en enduit mince grésé type RPE, ou cadre métallique ou de peinture pliolute selon localisation.
1.2.3	Murs pignons	Idem 1.2.2.
1.2.4	Murs mitoyens	Sans objet.
1.2.5	Murs extérieurs divers (loggias-séchoirs)	Idem 1.2.2.
1.2.6	Murs porteurs à l'intérieur des locaux (refends)	Murs porteurs à l'intérieur des locaux en béton armé et/ou en maçonnerie de parpaings avec finition par enduit en ciment ou plaque de plâtre collé et isolé si nécessaire conformément aux résultats de l'étude thermique. Poteaux porteurs en béton armé.
1.2.7	Murs ou cloisons séparatifs : entre locaux privatifs contigus entre locaux privatifs et autres locaux (escaliers, ascenseur, halls et locaux divers)	Murs séparatifs entre logements en béton armé. Murs séparatifs entre circulations communes et logements en béton armé. Mur séparatif entre logement et ascenseur, en béton armé complété par complexe isolant thermo-acoustique constitué de panneau de laine de verre et d'une plaque de plâtre.
1.3	Planchers	
1.3.1	Planchers sur étage courant	Planchers d'étage courant en dalle pleine béton armé supportant une chape flottante d'enrobage du plancher chauffant avec interposition d'un isolant thermo-acoustique.
1.3.2	Planchers sous terrasse	Planchers sous terrasse en dalle pleine béton armé compris suggestion d'isolation thermique et d'étanchéité selon localisation.
1.3.3	Planchers sur locaux collectifs, sociaux, techniques, entrées, circulations et locaux divers chauffés	Idem 1.3.1.
1.3.4	Planchers sur locaux non chauffés ou ouverts	Idem 1.3.1 plus précaution d'isolation thermique par flocage ou isolant polystyrène en fond de coffrage.
1.3.5	Planchers sous toitures	Idem 1.3.1 pour les surfaces sous locaux techniques et circulations en combles. Autres planchers sous combles en plaques de plâtre vissées sur ossature métallique et isolation thermique de type laine de verre.
1.4	Cloisons de distribution	
1.4.1	Entre pièces principales	Cloisons de distribution en cloisons sèches préfabriquées type

1.4.2	Entre pièces principales et pièces de service	Placostyl de 72 mm d'épaisseur, constituées de rails et montants en acier galvanisés, parement en plaques de plâtre de 13 mm d'épaisseur et avec isolation intérieure en laine de verre. En salles de bains et salles de douche, idem 1.4.1, avec traitement hydrofuge du parement de la cloison côté pièce humide.
1.5	Escaliers	
1.5.1	Escaliers	Escaliers des parties communes en béton armé préfabriqué ou coulé en place, de type hélicoïdal tournant simple ou à volée droite suivant plans de l'architecte. Escalier intérieur des logements duplex: selon choix proposé par le promoteur lors de la réservation: <ul style="list-style-type: none"> • Soit en bois exotique clair plein ou lamellé-collé peint blanc cassé comprenant marches et garde-corps rampant assorti. • Soit mixte métal-bois, limons en métal thermolaqué et marches en bois exotique vernis et garde-corps rampant assorti. • Contremarches selon configuration de l'escalier dans le logement et approbation du client.
1.5.2	Escaliers de secours	Sans objet.
1.6	Conduits de fumée et de ventilation	
1.6.1	Conduits de fumée des locaux de l'immeuble	Sans objet.
1.6.2	Conduits de ventilation des locaux de l'immeuble	Conduits métalliques galvanisés en gaines techniques maçonnées et/ou cloisonnées reliés aux extracteurs assurant la ventilation mécanique contrôlée de l'immeuble.
1.6.3	Conduits d'air frais	Conduits d'air frais en maçonnerie, plâtre ou tôle selon leur localisation.
1.6.4	Conduits de fumée de chaufferie	Conduit de fumée extérieur en tirage naturel de type double paroi, isolé en acier inoxydable débouchant en toiture du bâtiment.
1.6.5	Ventilation haute de chaufferie	Chaufferie implantée en sous-sol, raccord ZAG pompier diamètre 300mm en aluminium et plaque de signalisation « GAINÉ POMPIER ».
1.7	Chutes et grosses canalisations	
1.7.1	Chutes d'eaux pluviales	Chutes extérieures en façade en tôle d'acier galvanisé. Chutes intérieures en gaine technique isolante en PVC rigide, si nécessaire.
1.7.2	Chutes d'eaux usées	Branchements d'évacuation des appareils sanitaires et chutes d'eaux usées en PVC rigide en gaine technique des logements.
1.7.3	Canalisations en sous-sol	Canalisations d'eaux pluviales et eaux usées en sous-sol en PVC rigide. Réseaux apparents en plafond du sous-sol avant raccordement aux réseaux extérieurs.
1.7.4	Branchements aux égouts	Raccordement de toutes les chutes d'eaux pluviales au réseau public d'eaux pluviales après passage par le bassin de rétention. Raccordement des eaux usées – eaux vannes au réseau public.
1.8	Toitures	
1.8.1	Charpente, couverture et accessoires	Charpente en bois résineux traditionnelle ou industrialisée, avec traitement insecticide, fongicide et hydrofuge, section des bois suivant calcul et accord du bureau de contrôle. Couverture en tuile terre-cuite à emboîtement, compris écran de sous-toiture, faitières, arêtiers, tuile de ventilation et accessoires. Intégration des châssis de désenfumage, accès en toiture, souches de sortie de ventilation mécanique et crochets de sécurité.
1.8.2	Étanchéité et accessoires	Toitures terrasses accessibles: étanchéité élastomère avec panneaux isolants au-dessus des parties habitables. Protection par dalles céramiques sur plots. Terrasses jardins: étanchéité élastomère avec feutre jardin, couche drainante et terre végétale.
1.8.3	Souches de cheminées, ventilations et conduits divers	Souches réalisées en maçonnerie ou en acier laqué.

II – LOCAUX PRIVATIFS ET LEURS EQUIPEMENTS

<p>2.1 2.1.1</p>	<p>Sols et plinthes Sols et plinthes des pièces principales</p>	<p>Selon fiche de choix proposée par le promoteur. Sol des entrées, dégagement, séjour, cuisine et placard y attenant:</p> <ul style="list-style-type: none"> • Soit, carrelage en grès-cérame émaillé collé, pose droite sur chape thermique et phonique de dimensions 45 cm x 45 cm, 30 cm x 60 cm ou 60 cm x 60 cm, plinthes assorties • Soit, revêtement de sol stratifié pose flottante sur isolation phonique, plinthes medium MDF blanche finies. • Soit, parquet contrecollé en pose collée sur sol chauffant, épaisseur 14mm, dont une couche d'usure de 3mm minimum, plinthes medium MDF blanche finies, selon gamme proposée par le promoteur. <p>Sol des chambres :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Soit, revêtement de sol stratifié pose flottante sur isolation phonique, plinthes medium MDF blanche finies. • Soit, parquet contrecollé en pose collée sur sol chauffant, épaisseur 14mm, dont une couche d'usure de 3mm minimum, plinthes medium MDF blanche finies, selon gamme proposée par le promoteur. <p>Sol des salles de bains, salles de douche, WC et cellier : Carrelage en grès émaillé collé, pose droite sur chape thermique et phonique de dimensions 45 cm x 45 cm ou 22 cm x 66 cm, plinthes assorties sur les murs ne recevant pas de faïence dans gammes proposées par le Maître d'Ouvrage. Cf. Article 2.1.1.</p> <p>Sols des balcons, terrasses accessibles revêtus de dalles céramiques sur plots, dimensions 40 x 40 cm ou 50 x 50 cm.</p>
<p>2.1.2</p>	<p>Sols et plinthes des pièces de service</p>	
<p>2.1.3</p>	<p>Sols et plinthes des entrées et dégagements</p>	
<p>2.1.4</p>	<p>Sols des balcons, loggias et séchoirs</p>	
<p>2.2</p>	<p>Revêtements muraux (autres qu'enduits, peintures, papiers peints et tentures)</p>	
<p>2.2.1</p>	<p>Revêtements muraux des pièces de service</p>	<p>Dans les salles de bains, faïence murale, pose toute hauteur sur les trois faces à l'aplomb de la baignoire et toute hauteur au droit du receveur de douche (y compris façade et paillasse de baignoire, socle de douche) et sur le mur recevant le meuble-vasque. Faïence à choisir dans les gammes proposées par le Maître d'ouvrage.</p>
<p>2.2.2</p>	<p>Revêtements muraux dans autres pièces</p>	<p>Selon fiche de choix proposée par le promoteur et localisation dans le séjour précisée au plan de vente.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Soit faïence murale pour pièce sèche dimension 20x31.6cm sur 9 rangées de hauteur. • Soit papier-peint décoratif (description au chapitre 2.8 : peinture, papiers peints, tentures).
<p>2.3</p>	<p>Plafonds (sauf peintures, tentures)</p>	<p>La finition est décrite au chapitre 2.8 : peinture, papiers peints, tentures.</p>
<p>2.4</p>	<p>Menuiseries extérieures</p>	
<p>2.4.1</p>	<p>Menuiseries extérieures des pièces principales</p>	<p>Fenêtres et portes-fenêtres en aluminium laqué d'usine (coloris suivant permis de construire), classement AEV selon préconisations du bureau d'études. Ouvrant à la française à 1 ou 2 vantaux avec ou sans partie fixe et ouvrant coulissant pour les portes-fenêtres des séjours selon plans d'architecte. Double vitrage isolant assurant les isollements acoustiques et thermiques réglementaires. Dimensions suivant les plans architecte. Vitrage translucide pour les menuiseries des salles de bains et salles de douche. Ventilation incorporée par grille d'entrée d'air en menuiseries ou en maçonnerie en fonction du classement acoustique des façades. Idem 2.4.1.</p>
<p>2.4.2</p>	<p>Menuiseries extérieures des pièces de service</p>	
<p>2.5</p>	<p>Fermetures extérieures et occultations, protection antisolaire</p>	
<p>2.5.1</p>	<p>Pièces principales</p>	<p>Occultation de toutes les menuiseries extérieures, sauf menuiseries des salles de bains et salles d'eau, menuiseries rondes, triangulaires ou trapézoïdales. Occultation par volets roulants à tablier à lames aluminium avec</p>

2.5.2	Pièces de service	manœuvre par commande électrique et coloris répondant aux exigences du permis de construire. Idem 2.5.1.
2.6	Menuiseries intérieures	
2.6.1	Huisseries et bâtis	Huisseries des portes de distribution intérieures au logement en médium revêtu d'un décor structuré bois. Huisseries des portes palières en métal.
2.6.2	Portes intérieures	Bloc-portes intérieures à recouvrement, finition décor structuré décoratif motif bois, alvéolaires, avec poignées sur rosace en aluminium brossé Condamnation par verrou pour les WC et salles de bains et clé pour les chambres.
2.6.3	Impostes en menuiseries	Impostes dans le même matériau que les cloisonnements intérieurs.
2.6.4	Portes palières	Bloc porte-palière de classe 3 en résistance à l'effraction (norme EN1627), phonique de 70 mm d'épaisseur. Vantaux composés de 2 parements décoratifs aspect bois. Seuil en acier inoxydable. Microviseur. Garniture et béquille double en aluminium brossé. Serrure de condamnation intégrée, 5 pènes. Façades de placards selon plan du logement.
2.6.5	Portes de placards	Panneaux mélaminés cadre acier coulissants si la largeur est supérieur à 0.90m et pivotants si la largeur est inférieure à 0.90 m Panneaux décoratifs au choix de l'Acquéreur selon fiche de choix proposée par le promoteur pour les autres placards. En salle de bain, porte pivotante avec miroir argenté selon plan. Idem 2.6.2.
2.6.6	Portes de locaux de rangement	
2.6.7	Moulures et habillages	Selon localisation, encadrement des huisseries palières des logements par un chant plat peint à la jonction avec le mur.
2.7	Serrurerie et garde-corps	
2.7.1	Garde-corps et barres d'appui	Suivant plans de façades, garde-corps et les lisses (barre d'appui) en métal laqué d'usine fixés soit sur dalle, soit sur relevés béton ou en tableaux. Remplissage bas des garde-corps en barreaudage, verre dépoli ou tôle métallique laqué d'usine. Garde-corps des vides sur séjour des duplex en acier laqué d'usine avec remplissage bas en barreaudage, verre dépoli ou tôle métallique laqué d'usine.
2.7.2	Grilles de protection des baies	Sans objet.
2.7.3	Ouvrages divers	Séparatifs de balcons, loggias ou terrasses hauteur totale de 1.90 m environ, composés d'un cadre et remplissage métallique selon détail de l'architecte.
2.8	Peintures, papiers, tentures	
2.8.1	Peintures extérieures et vernis	
2.8.1.1	Sur menuiseries	Sans objet.
2.8.1.2	Sur fermetures et protections	Idem 2.8.1.1.
2.8.1.3	Sur serrurerie	Voir description à l'article 2.7.1.
2.8.1.4	Sur enduits, habillage en bois, staffs ou autres, murs et plafonds des loggias, sous-face et rives de balcons	Peinture type pliolite, teinte au choix de l'architecte pour les sous faces et rives des balcons.
2.8.2	Peintures intérieures :	
2.8.2.1	Sur menuiseries	Sur les menuiseries bois et métalliques à peindre, deux couches de peinture blanche satinée.
2.8.2.2	Sur murs	Pièces humides (sauf cuisines ouvertes sur séjour): deux couches de peinture blanc cassé satinée Pièces sèches (compris cuisines ouvertes sur séjour): deux couches de peinture blanc cassé finition velours mat.
2.8.2.3	Sur plafonds	Sur tous les plafonds, deux couches de peinture blanc cassé mate.
2.8.2.4	Sur canalisations, tuyauteries, chutes, éléments de chauffage et divers	Deux couches de peinture satinée blanche.
2.8.3	Papiers peints :	
2.8.3.1	Sur murs	Selon fiche de choix proposée par le promoteur et localisation dans le séjour précisée au plan de vente. Papier-peint décoratif structuré dans la gamme du fournisseur ELITIS.
2.8.3.2	Sur plafonds	Sans objet.
2.8.4	Tentures (tissus, toiles plastifiées, etc.)	Sans objet.
2.9	Equipements intérieurs	

2.9.1	Equipements ménagers	
2.9.1.1	Bloc évier, robinetterie	Sans objet: arrivées Eau Chaude / Eau Froide et évacuation bouchonnées pour évier selon plan.
2.9.1.2	Appareils et mobilier	Sans objet.
2.9.1.3	Evacuation des déchets	Sans objet.
2.9.1.4	Armoire sèche-linge	Sans objet.
2.9.2	Equipements sanitaires et plomberie	
2.9.2.1	Distribution d'eau froide	Distribution primaire en PVC pression ou acier selon demande concessionnaire. Distribution secondaire encastrée en dalle en cuivre ou PolyEthylène Réticulé depuis la gaine technique palière et apparente derrière les appareils sanitaires. Vanne d'isolement EF et manchette pour compteur pour chaque appartement dans la gaine palière. Pose du compteur à charge de l'acquéreur.
2.9.2.2	Distribution d'eau chaude collective et comptage	Distribution primaire en Cuivre ou PVC pression. Distribution secondaire en cuivre encastrée ou Polyéthylène réticulé depuis la gaine technique palière et apparente derrière les appareils sanitaires. Vanne d'isolement ECS et compteur d'eau chaude à charge acquéreur pour le logement
2.9.2.3	Production et distribution d'eau chaude individuelle	Sans objet.
2.9.2.4	Evacuations	Raccordement des appareils sur les chutes en PVC pour les parcours apparents et en cuivre pour les parcours encastrés.
2.9.2.5	Distribution de gaz	Sans objet.
2.9.2.6	Branchement en attente	Lave-linge et/ou lave-vaisselle dans chaque logement selon plans: attente eau froide sur robinet mural, attente eau usée sur siphon col de cygne.
2.9.2.7	Appareils sanitaires	Baignoire: Baignoire acrylique rectangulaire dimensions. 170 cm x 75 cm avec prises de mains et accoudoirs, repose tête rehaussé dans la masse blanc selon plan de logement. Vidage automatique à câble avec siphon à sortie orientable. Mitigeur (voir article 2.9.2.8). Douchette (voir article 2.9.2.8). Plan vasque: Meuble plan de toilette couleur selon modèle proposé par le Maître d'Ouvrage, dimensions selon plan du logement. Meuble 2 portes 1 étagère, socle assorti. Plan vasque en résine de synthèse avec dossier et plage de robinet. Miroir reposant sur le plan avec appliques à ampoule halogène classe 2. Mitigeur (voir article 2.9.2.8) WC: Ensemble WC suspendu comprenant: Bâti-support structure métallique réglable de marque Geberit ou équivalent, Réservoir encastré double chasse 3/6 litres, Plaque de commande blanche 2 touches. Cuvette de WC en porcelaine vitrifiée blanche suspendue Abattant double à charnières, démontable. Receveur de douche (selon plan): Receveur de douche à poser, dimensions 90 x 90 cm ou 120 x 80 cm selon plan du logement. Pare Douche vitré en angle ou 1 face selon configuration de la salle de bains. Porte vitrée sur 1 face et fixe sur l'autre face ou coulissants en angle, profilés métalliques laqués blancs. Hauteur 200cm largeur selon receveur et configuration de la douche. Mitigeur (voir article 2.9.2.8) Douchette (voir article 2.9.2.8) Lave-main (selon plan) Lave-main en céramique blanche percé 1 trou avec trop-plein. Disposition droite ou en angle selon plan. Mitigeur (voir article 2.9.2.8).
2.9.2.8	Robinetterie	Baignoire: Mitigeur bains thermostatique sur colonne ou mural à cartouche céramique, inverseur automatique bain/douche, mis en œuvre sur gorge. Douchette barre de douche murale et flexible métalloplastique.

<p>2.9.2.9 2.9.3 2.9.3.1 2.9.3.2</p> <p>2.9.3.3</p> <p>2.9.3.4 2.9.3.5.</p> <p>2.9.4 2.9.4.1</p>	<p>Accessoires divers</p> <p>Equipements électriques</p> <p>Type d'installation</p> <p>Puissance à desservir</p> <p>Equipement de chaque pièce</p> <p>Sonnerie porte palière</p> <p>Comptage des énergies</p> <p>Chauffage, cheminées, ventilations</p> <p>Type d'installation</p>	<p>Plan vasque: Mitigeur lavabo chromé avec flexibles de raccordement souples, cartouche disque céramique, et bonde de vidage</p> <p>Receveur de douche: Mitigeur thermostatique mural chromé, à cartouche céramique. Douchette, y compris barre murale et flexible métalloplastique chromé</p> <p>Lave-main: Mitigeur lavabo chromé avec flexibles de raccordement souples, cartouche disque céramique, et bonde de vidage</p> <p>Robinet de puisage pour les lots bénéficiant d'un jardin à usage privatif ou d'une terrasse en attique. Sans objet</p> <p>Installation encastrée conforme à la norme NF C 15.100 Puissance abonné: T1, T2 & T3 = 6 KVA – Monophasé. T4 & T5 = 9 KVA – Monophasé.</p> <p>Equipement des logements conforme à la norme NFC 15.100 édition 2002. Appareillage de couleur blanche du type Odace de Schneider Electric ou équivalent. Chaque logement aura le nombre de point de communication (prise RJ45) suivant la norme NFC 15.100 édition 2002 et 2 prises TV/FM et DATA au minimum si le logement est d'une surface supérieure à 35m² (1 en séjour avec complément satellite, 1 en chambre principale sans satellite, et 1 prise supplémentaire sans satellite si surface habitable du logement supérieure à 100 m²). Les sorties de luminaires en plafond et appliques équipées d'un dispositif pour connexion automatique de luminaire (DCL) pourvu d'une douille munie d'une fiche récupérable 2P+T conformément à la norme NFC 15.100. livré avec un dispositif d'accrochage (crochet de fixation). Ces équipements sont susceptibles d'être modifiés en fonction des évolutions possibles de la norme NFC 15.100. En complément à la norme, sont prévus:</p> <ul style="list-style-type: none"> • En cuisine: 1 prise dédiée pour hotte au-dessus de l'emplacement plaque de cuisson (selon plan). • Sur terrasses et balcons: 1 foyer lumineux en applique équipé d'un luminaire type hublot, et une prise de courant étanche. <p>1 sonnette extérieure à la porte palière</p> <p>Dans le cadre des dispositions de l'article 23 de l'arrêté du 26 octobre 2010 le Vendeur a souscrit un abonnement auprès d'un fournisseur spécialisé en vue de permettre à l'occupant de connaître l'estimation de sa consommation d'énergie. L'existence de ce service nécessite, le cas échéant, d'équiper les parties communes d'un système de comptage/d'estimation d'énergie. Le coût de ce service est pris en charge par le Vendeur pour une durée de trois ans suivant la livraison. Au-delà de ce délai et si l'Acquéreur devait vouloir poursuivre le contrat, le renouvellement de l'abonnement sera à sa charge moyennant un coût estimé à ce jour par le fournisseur à environ 8 euros par an et par logement. Le coût des équipements des parties communes indépendamment de l'utilisation du service sera intégré aux charges de copropriété. Une notice d'information sera remise à l'ACQUEREUR postérieurement à la livraison.</p> <p><u>Chauffage</u> : Chauffage direct par plancher chauffant hydraulique rayonnant par le sol à basse température dans les pièces principales et sèche-serviettes électrique dans les Salles de Bains et Salle de Douches. Production de chauffage par chaufferie collective au gaz. Régulation de la température du circuit chauffage par régulation en fonction de la température extérieure.</p> <p><u>Ventilation</u> : Système de ventilation mécanique contrôlée simple flux de type hygro-réglable. Un extracteur situé en comble ou local technique spécifique par</p>
--	--	--

2.9.4.2	Températures garanties dans les diverses pièces par température minima extérieure de -13°C	bâtiment. Circulation de l'air des pièces principales vers les pièces "techniques" (Salle de bains, Salles de douches, cuisines, WC). 19°C
2.9.4.3	Appareils d'émission de chaleur	Plancher chauffant hydraulique basse température constitué de tube polyéthylène réticulé incorporé en chape armée, coulée sur dalles isolantes. Sèche-serviettes électriques acier finition chromé pour les salles de bains. Régulation de la température des séjours et des chambres en fonction de la température intérieure. Thermostat d'ambiance disposé dans les pièces de vie pour action sur moteur thermique du collecteur de chauffage alimentant la boucle de chauffage de sol en fonction des besoins.
2.9.4.4	Conduits de fumée	Sans objet
2.9.4.5	Conduits et prises de ventilation	Extraction de l'air vicié assurée par des bouches d'extraction hygroréglable situées en partie haute des pièces "techniques" (Salle de bains, Salles de douches, cuisines, WC).
2.9.4.6	Conduits et prises d'air frais	Entrées d'air acoustiques hygroréglables situées dans les dormants des menuiseries ou en maçonnerie selon l'exposition au bruit des façades.
2.9.5	Equipement intérieur des placards et pièces de rangement	
2.9.5.1	Placards	Equipement des placards (mentionnés "PL" sur plans): Tablettes, étagères et montants: panneaux de particules finition mélaminé blanc perlé de 19mm d'épaisseur. Barre de penderie en tube acier revêtu. Placards de largeur inférieure à 100 cm: une barre de penderie sous étagère chapelière. Placards de largeur supérieure ou égale à 100 cm: <ul style="list-style-type: none"> • Sur 1/3 de la largeur environ, étagères, 3 tablettes en plus de l'étagère chapelière. • Sur les 2/3 restants environ: barre de penderie sous étagère chapelière.
2.9.5.2	Pièces de rangements	Sans objet, Dressings non aménagés
2.9.6	Equipements de télécommunications	
2.9.6.1	Radio TV	Prises terminales dans chaque logement dans séjour et chambre principale: <ul style="list-style-type: none"> • Radio, Emissions en modulation de fréquence (FM), • Télévision chaînes françaises Hertziennes (selon disponibilité à la livraison) et Numériques Terrestres, • Télévision par satellite (en séjour uniquement) : orientation sur satellites Astra, Hotbird.
2.9.6.2	Téléphone	Conjoncteurs téléphoniques de type RJ45 dans le séjour, chambres selon Norme NF-C-15.100.
2.9.6.3	Commande d'ouverture de la porte principale d'entrée de l'immeuble	Ouverture des portes des halls par portier vidéophonique dans le hall du logement.
2.9.7	Autres équipements	Ouverture occupants par clé magnétique sans contact type VIGIK. Sans objet.

III – ANNEXES PRIVATIVES

3.1	Caves, celliers, greniers	
3.1.1	Murs ou cloisons	Murs et cloisons en béton armé ou parpaings suivant étude de structure. Sols revêtus de peinture de sol anti-poussière. Murs revêtus d'une peinture vinylique de propreté appliquée directement sur support.
3.1.2	Plafonds	Plafonds en béton brut de décoffrage avec isolant thermique en sous face des parties habitables, si nécessaire selon positionnement et étude thermique.
3.1.3	Sols	Sols en béton surfacé, non étanché, revêtu d'une peinture de sol.
3.1.4	Portes d'accès	Portes isoplanes à âme alvéolaires non peintes équipées de garniture complète plaque et béquille double et serrure.
3.1.5	Ventilation naturelle	Ventilations hautes et basses des circulations des caves en sous-sol uniquement, en gaines maçonnées apparentes avec grilles PVC ou métalliques. Dimensions 20x20 environ.
3.1.6	Equipement électrique	Eclairage par hublots lumineux dans circulations communes commandés par bouton poussoir sur minuterie. Eclairage de chaque cave par hublots lumineux raccordés à l'éclairage des circulations.
3.2	Box et parkings couverts	
3.2.1	Murs ou cloisons	Murs et cloisons en béton armé ou parpaings suivant étude de structure. Murs revêtus d'une peinture vinylique de propreté appliquée directement sur support.
3.2.2	Plafonds	Plafonds en béton brut de décoffrage avec isolant thermique en sous face des parties habitables.
3.2.3	Sols	Sols en béton surfacé, non étanché, brut. Places de stationnement ouvertes numérotées et délimitées à la peinture.
3.2.4	Portes d'accès	Portes de garages numérotées à la peinture. Porte d'accès principale à ouverture verticale, à manœuvre et commande électrique par télécommande (1 émetteur fourni par place de stationnement attribuée). Portes de garage métalliques basculantes manuelles de dimensions suivant les plans architecte. Condamnation par cylindre avec fourniture de 2 clés par porte.
3.2.5	Ventilation naturelle	Ventilation naturelle du parking dimensionnée pour assurer le renouvellement d'air en fonction du nombre de places, suivant la réglementation.
3.2.6	Equipement électrique	Eclairage des garages par points lumineux raccordés sur le circuit d'éclairage des circulations et commandés par détecteur de présence.
3.3	Parkings extérieurs	
3.3.1	Sol	Enrobés à chaud appliqué mécaniquement ou à la main selon localisation et possibilité d'accès.
3.3.2	Délimitation au sol	Délimitation des stationnements par bande de peinture blanche.
3.3.3	Système de repérage	Numérotation des places et marquages réglementaires à la peinture routière blanche.
3.3.4	Système condamnant l'accès	Sans objet

IV – PARTIES COMMUNES INTERIEURES A L'IMMEUBLE

4.1	Hall d'entrée de l'immeuble	Traitement de la décoration confié à un architecte d'intérieur.
4.1.1	Sols	Carrelage grès-cérame de dimensions 40 cm x 40 cm minimum, coloris, motifs et pose selon plan d'aménagement des halls d'entrée.
4.1.2	Parois	Tapis de sol encastré. Habillage mural en panneaux décoratifs stratifié, ou revêtement type carrelage mural, enduit décoratifs et/ou peinture selon étude de traitement architectural des halls d'entrée.
4.1.3	Plafonds	Plafond en plaque de plâtre perforée revêtues de 2 couches de peinture mate ou satinée, luminaires incorporés.
4.1.4	Eléments de décoration	Un miroir argenté dans chaque hall.
4.1.5	Portes d'accès et système de fermeture, appel des occupants de l'immeuble	Portes d'entrée en acier ou aluminium laqué, avec vitrage sécurité et ferme-porte, formant un sas. Contrôle d'accès par un portier à commande par clé magnétique, platine à défilement de noms sur la porte extérieure et un vidéophone dans les logements.
4.1.6	Boîte aux lettres et à paquets	Boîtes aux lettres de type simple-entrée conformes aux demandes des services postaux, pose encastrée ou semi-encastrée dans les habillages muraux des halls. Coloris et finition selon étude architecturale du hall d'entrée.
4.1.7	Tableau d'affichage	Tableau d'affichage vitré à cadre acier coordonné aux boites aux lettres. 1 tableau format d'affichage A2 dans chaque hall.
4.1.8	Chauffage	Sans objet
4.1.9	Equipement électrique	Eclairage du hall et des circulations par luminaires décoratifs commandés par détecteur de présence sur minuterie. Prise de courant dans gaine technique palière.
4.2	Circulations du rez-de-chaussée, couloirs et halls d'étage	
4.2.1	Sols	Au rez-de-chaussée, carrelage identique au hall d'entrée. Calepinage selon type de sol et dimension des carreaux. En étages, moquette avec classement U3P3 et plinthes médium peintes.
4.2.2	Murs	Revêtement enduit grésé de type RPE (Revêtement Plastique Epais), toile de verre peinte, revêtement mural en lés et/ou peinture murale décorative de teintes au choix de l'architecte.
4.2.3	Plafonds	Peinture blanche mate en plafonds.
4.2.4	Eléments de décoration	Sans objet.
4.2.5	Chauffage	Sans objet.
4.2.6	Portes	Portes à âmes pleines de finition peinte et de degré coupe-feu conforme à la législation. Poignées et plaques en aluminium brossé. Portes des gaines techniques en panneaux de particules avec paumelles invisibles et finition par peinture.
4.2.7	Equipement électrique	Eclairage des circulations par luminaires décoratifs commandés par détecteur de présence sur minuterie. Prise de courant en gaine technique palière.
4.3	Circulations du sous-sol	
4.3.1	Sols	Sols des dégagements des escaliers et ascenseurs, et sas revêtus de peinture de sol anti-poussière. Autres surfaces brutes de béton, finition lissée.
4.3.2	Murs	Murs des dégagements des escaliers et ascenseurs, circulations de garages et sas revêtus d'une peinture vinylique de propreté appliquée directement sur support. Autres surfaces brutes de béton.
4.3.3	Plafonds	Plafonds en béton brut avec ou sans isolant thermique en sous-face selon la nature des locaux situés au-dessus.
4.3.4	Portes d'accès	Portes d'accès des sas et locaux techniques vantail à âme pleine et huisserie bois ou métal selon localisation, de degré coupe-feu ou pare-flamme conforme à la législation avec ferme-porte hydraulique.
4.3.5	Rampes d'accès pour véhicules	Rampe d'accès en béton armé traitement antidérapant par striage ou rainurage.
4.3.6	Equipement électrique	Eclairage des circulations par hublots lumineux commandé par détecteur de présence sur minuterie.
4.4	Cages d'escaliers	
4.4.1	Sols des paliers	Béton armé revêtu de peinture de sol anti-poussière et toutes suggestions de traitement de la réglementation sur les Personnes à

4.4.2	Murs	Mobilité Réduite. Murs revêtus d'un enduit projeté de type gouttelette ou peinture vinylique de propreté.
4.4.3	Plafonds	Idem 4.4.2.
4.4.4	Escaliers (marches, contremarches), limons, plinthes, garde-corps, sous-face de la paillasse	Marches et contremarches revêtues d'une peinture anti-poussière. Nez de marche revêtus d'une peinture antidérapante contrastée. Sous-face de la paillasse revêtue d'un enduit projeté. Mains-courantes en tubes métalliques ronds droits, peints et garde-corps à barreaudage vertical au dernier palier d'étage si nécessaire.
4.4.5	Chauffage, ventilation	Sans objet
4.4.6	Eclairage	Eclairage des circulations par luminaires commandés par détecteur de présence sur minuterie.
4.5	Locaux communs	
4.5.1	Garages à bicyclettes, voitures d'enfants	Locaux pour garage des bicyclettes en rez-de-chaussée de chaque cage. Murs et sols laissés bruts, plafond isolé par flochage ou panneau isolant fonde coffrage.
4.5.2	Buanderie collective	Sans objet.
4.5.3	Séchoir collectif	Sans objet.
4.5.4	Locaux de rangement et d'entretien	Local d'entretien en sous-sol des bâtiments repérés avec vidoir mural, alimentation Eau Froide et production d'ECS électrique par cumulus autonome.
4.5.5	Locaux sanitaires	Sans objet.
4.6	Locaux sociaux	Sans objet.
4.7	Locaux techniques	
4.7.1	Local de réception des ordures ménagères	Local de stockage des conteneurs pour ordures ménagères, et conteneurs de tri sélectif extérieur aux bâtiments. Structure principale en béton armé, agglomérés de ciment, charpente bois et couverture identique aux immeuble. Robinet de service et évacuations des eaux de nettoyage vers réseau Eaux Usées. Carrelage antidérapant et faïence murale de propreté sur 1.00m de hauteur.
4.7.2	Chaufferie	Local chaufferie en sous-sols selon plans des bâtiments. Murs et plancher en béton armé brut. Plafond en béton armé avec isolant pour les zones le nécessitant Equipement électrique nécessaire au l'alimentation de la chaufferie.
4.7.3	Sous-station de chauffage	Local sous-station en sous-sols selon plans des bâtiments. Murs et plancher en béton armé brut. Plafond en béton armé avec isolant pour les zones le nécessitant Equipement électrique nécessaire au l'alimentation de la chaufferie.
4.7.4	Local des sur presseurs	Selon nécessité et pression d'eau sur le réseau d'amenée d'eau, surpresseur dans les sous-sols selon plans des bâtiments. Murs et plancher en béton armé brut. Plafond en béton armé avec isolant pour les zones le nécessitant Equipement électrique nécessaire au l'alimentation des surpresseurs.
4.7.5	Local transformateur EDF	Sans objet.
4.7.6	Local machinerie ascenseur	Sans objet. Ascenseurs à machinerie embarquée.
4.7.7	Local ventilation mécanique	Local de ventilation dans les combles pour ventilation mécanique contrôlée. Murs et plancher en béton armé brut Isolation contre les vibrations par plots antivibratoires. Equipement électrique nécessaire à l'alimentation du groupe de ventilation, point lumineux et prise de courant.
4.8	Conciergerie	Sans objet.

V – EQUIPEMENTS GENERAUX DE L'IMMEUBLE

<p>5.1</p>	<p>Ascenseurs et monte-charge</p>	<p>Ascenseur électrique de 630 kg – 1 m/s type « machinerie en gaine ». Un (1) ascenseur par cage d'escalier. Desserte de tous les étages. Portes palières coulissantes, finition peinture dans les étages et sous sous-sol et finition inox en rez-de-chaussée. Parois de la cabine revêtues d'un revêtement stratifié et un miroir. Revêtement de sol en carrelage identique à celui du hall d'entrée. Eclairage de la cabine intégré soit dans le plafond soit dans la colonne du tableau de commande. Liaison téléphonique permanente entre la cabine et la société de maintenance.</p>
<p>5.2 5.2.1 5.2.1.1 5.2.1.2 5.2.1.3 5.2.1.4 5.2.1.5 5.2.2 5.2.2.1 5.2.2.2 5.2.2.3 5.2.2.4 5.2.2.5</p>	<p>Chauffage, eau chaude Equipement thermique de chauffage Production de chaleur Régulation automatique Pompes et brûleurs Accessoires divers Colonnes montantes Service d'eau chaude Production d'eau chaude Réservoirs Pompes et brûleurs Comptage général Colonnes montantes</p>	<p>Chauffage central au gaz naturel pour l'ensemble de la copropriété. Chaufferie collective en sous-sol sous le bâtiment A et sous-station entre bâtiment B et C. Liaisons isolées jusqu'aux colonnes montantes des bâtiments en plafond des sous-sols. Production de chaleur et d'eau chaude sanitaire par générateur gaz à haut rendement à condensation, équipé d'un brûleur modulant. Fonctionnement du générateur à température variable contrôlée au moyen d'un régulateur permettant la modulation de la puissance de chauffe du brûleur en fonction de la température extérieure, de la charge de l'installation et de la programmation horaire. Circulateurs GRUNDFOS ou équivalent. Brûleur intégré à la chaudière. Sans objet. Vannes d'isolement et robinet d'équilibrage par logement en gaines techniques palières et compteur d'énergie individuel avec système télérelève Purgeurs d'air automatique et manuel en sommet de colonnes montantes. Production d'ECS de type collective à accumulation et assurée par ballons préparateurs (avec échangeur intégré) maintenus en température par action sur la pompe de charge. Réservoirs en chaufferie. Circulateurs GRUNDFOS ou équivalent. Compteur d'eau chaude installé dans chaque logement, avec système télérelève Colonnes montantes réalisées en tube cuivre ou acier isolé.</p>
<p>5.3 5.3.1 5.3.2</p>	<p>Télécommunications Téléphone Antennes TV et radio</p>	<p>Distribution téléphone depuis chambre de tirage extérieure existante située sous la voie publique. Gaine technique palière téléphone desservant tous les niveaux du bâtiment. Pré équipement pour fibre optique par fourreaux laissés en attente jusqu'au tableau d'abonné. Ensemble de réception TV terrestre centralisé et satellite pour chaque bâtiment, avec distribution verticale en gaine technique spécialement créée pour cet usage.</p>
<p>5.4</p>	<p>Réception, stockage et évacuation des ordures ménagères</p>	<p>Réception, stockage des ordures ménagères, y compris tri sélectif en conteneurs rangés en local extérieur décrit à l'article 4.71. Ramassage des conteneurs sur aire extérieure en bord de l'Avenue du Général de Gaulle.</p>
<p>5.5</p>	<p>Ventilation mécanique des locaux</p>	<p>Sans objet.</p>
<p>5.6 5.6.1 5.6.2 5.6.3</p>	<p>Alimentation en eau Comptages généraux Sur presseurs, réducteurs et régulateurs de pression, traitement de l'eau Colonnes montantes</p>	<p>Compteurs généraux situés sous chambres à vannes à l'extérieur du bâtiment Comptage des consommations des communs dans gaine palière. Détendeur général pour la production ECS et remplissage de l'installation de chauffage. 1 clapet anti-retour antipollution et 1 réducteur de pression par appartement dans gaine technique palière, si nécessaire. Colonnes montantes isolées anti-condensation dans gaine technique palière spécifique selon prescription des services</p>

5.6.4	Branchements particuliers	conçédés. Compteur (non fourni) et robinet d'arrêt dans gaine technique palière.
5.7	Alimentation en gaz	
5.7.1	Colonnes montantes	Sans objet.
5.7.2	Branchement et comptages particuliers	Sans objet.
5.7.3	Comptages des services généraux	Poste de comptage détente gaz naturel unique pour la chaufferie en limite de propriété.
5.8	Alimentation en électricité	
5.8.1	Comptages des services généraux	Comptage des consommations des communs (ascenseurs, portes de garages, éclairages, système de contrôle des accès...) dans armoire des communs avec compteurs et sous-compteurs.
5.8.2	Colonnes montantes	Colonnes montantes dans gaine technique palière spécifique selon prescription des services concédés
5.8.3	Branchement et comptages particuliers	Compteur électronique dans tableau d'abonné des appartements à charge acquéreur posé par le concessionnaire.

VI – PARTIES COMMUNES EXTERIEURES A L'IMMEUBLE ET LEURS EQUIPEMENTS

6.1	Voirie et parkings	
6.1.1	Voirie d'accès	Voie de circulation en enrobés à chaud, bordures abaissées devant les stationnements
6.1.2	Trottoirs	Trottoirs en enrobés à chaud
6.1.3	Parkings visiteurs	Parkings en enrobés à chaud, délimitation des stationnements par bande de peinture
6.2	Circulations des piétons	
6.2.1	Chemins d'accès aux entrées, emmarchements, rampes, cours	Chemin d'accès aux entrées traités en dallettes sur plots, béton désactivé, enrobé à chaud ou en pavés béton selon plan de masse. Cheminements concernant les Personnes à Mobilité Réduite contrastés conformément à la réglementation
6.3	Espaces verts	
6.3.1	Aires de repos	Sols en stabilisé type Champagneux ou équivalent délimité par bordurettes béton ou bois, ou béton désactivé selon localisation.
6.3.2	Plantations d'arbres, arbustes, fleurs	Plantation selon plan masse de l'architecte paysagiste.
6.3.3	Engazonnement	Engazonnement sur environ 1500 m ² .
6.3.4	Arrosage	Bouches d'arrosage incongelables pour arrosage des espaces communs réparties selon plan de masse.
6.3.5	Bassins décoratifs	Sans objet
6.3.6	Chemins de promenade	Sans objet.
6.4	Aire de jeux et équipements sportifs	Sans objet.
6.5	Eclairage extérieur	
6.5.1	Signalisation de l'entrée de l'immeuble	Eclairage par bornes lumineuses, lampadaires et luminaires en appliques sur les murs de façades.
6.5.2	Eclairage des voiries, espaces verts, jeux et autres	Idem 6.5.1.
6.6	Clôtures	
6.6.1	Sur rue	Traitement paysager par haies d'essences variées selon plan de masse.
6.6.2	Avec les propriétés voisines	Clôture rigide ou semi-rigide couleur au choix de l'architecte. Haie d'essences variées selon plan de masse.
6.6.3	Entre jardins privatifs	Séparation entre jardins et terrasses privatifs par pare-vue (selon plan, description art. 2.7.3) prolongé par haie végétale d'essences variées selon plan de masse.
6.7	Réseaux divers	
6.7.1	Eau	Raccordement au réseau de distribution d'eau potable selon prescriptions du Service de l'Eau
6.7.2	Gaz	Raccordement au Gaz de ville sur le réseau GRDF. Coffret gaz en limite de propriété et raccordement de la chaufferie collective uniquement.
6.7.3	Electricité (poste de transformation extérieur)	Sans objet.
6.7.4	Postes d'incendie, extincteurs	Poteaux incendie sur avenue du Général de Gaulle, sur domaine public.
6.7.5	Egouts	Raccordement au réseau collectif d'assainissement des eaux usées selon prescriptions du Service Assainissement
6.7.6	Epuration des eaux	Sans objet.
6.7.7	Télécommunications	Raccordement au réseau de télécommunications selon prescriptions de France Télécom / Orange
6.8.8	Drainage du terrain	Drainage selon prescriptions du géotechnicien.
6.7.9	Evacuation des eaux de pluie et de ruissellement sur le terrain, espaces verts, chemins, aires, cours et jeux	Raccordement au réseau collectif d'assainissement des eaux pluviales selon prescriptions du Service Assainissement, recueil des eaux de voirie par grilles EP. Rétention des eaux de pluie et débit de fuite autorisé selon prescription de la commune d'Annecy-Le-Vieux.

AVERTISSEMENT

Il est convenu que le Maître d'Œuvre pourra, avec l'accord du Maître d'Ouvrage, accepter de l'entreprise ou proposer de lui-même la modification ou l'adaptation de plans, prestations matériaux ou marques en les remplaçant par des choix techniques qu'il jugera au moins similaires, c'est-à-dire de caractéristiques équivalentes ou supérieures, notamment en raison des suggestions et impératifs techniques, administratifs ou esthétiques.

Il est enfin expressément précisé que les prestations et matériaux liés à l'aspect extérieur de l'immeuble (par exemple enduits et traitements des façades, menuiseries extérieures...) ne seront arrêtés définitivement qu'en cours de chantier et en fonction de l'arrêt de permis de construire et des directives des services administratifs compétents.

Il est précisé que les appareils ménagers susceptibles de figurer sur les plans ne sont donnés qu'à titre indicatif et qu'ils ne sont pas fournis.

Les éventuelles modifications techniques apportées au présent contrat, plans et descriptifs contractuels, ne deviendront définitives qu'après acceptation du Maître d'Œuvre.

Il est précisé que les locaux annexes (boxes, emplacements de stationnement, caves, autres) pourront souffrir d'une servitude de passage de canalisation, sous la forme de chutes verticales ou de canalisation en plafonds. Le Réserveant s'interdit de toute intervention sur lesdites canalisations ou de tous travaux visant à occulter, dévoyer, ou autre lesdites canalisations.

Pour le cas où des adaptations résultant de l'instruction du permis seraient apportées au projet, le Maître d'Ouvrage les portera à la connaissance du réservataire dans le cadre du dépôt de pièces qui sera effectué chez le notaire de l'opération.

Il est également précisé que les parties enterrées, sous-sol et parties communes attenantes, ne sont pas réputées habitables.

A ce titre, des venues d'eau légères et suintements peuvent-être constatés dans ces locaux.

De ce fait, la responsabilité de la SCI ne pourra être recherchée à ce titre et le Réserveant déclare en être pleinement informé.

UNIK

Annexe choix

		EPURE		BOHEME		ELEGANCE	
		DECLINAISON 1	DECLINAISON 2	DECLINAISON 1	DECLINAISON 2	DECLINAISON 1	DECLINAISON 2
PIECES DE VIE	REVETEMENT MURAL DANS SEJOUR	FAIENCE MURALE JERSEY MIX (GRIS/BLANC) 20X31,6 sur 5 rangées et JERSEY NIEVE (BLANC) 20X31,6 sur 2X2 rangées de chez FORCELANOSA	FAIENCE MURALE JERSEY NIEVE (BLANC) 20X31,6 sur 5 rangées de chez FORCELANOSA	PAPIER PEINT MOVIDA VP625 13 (BOUGE) de chez ELITIS	REVETEMENT MURAL ROBINSON RM903 12 (BOIS) de chez ELITIS	PAPIER PEINT XXL TRANSPARENCE TP122 01 (BEIGE) de chez ELITIS	REVETEMENT MURAL ROBINSON RM904 92 (BEIGE-BRUN DORE) de chez ELITIS
	REVETEMENT DE SOL (ENTREE-SEJOUR-CUISINE-DEGAGEMENTS)	SOL STRATIFIE STRETTO LxH: 1263x134x8 REF.: 696 MICRO V GROOVE 4 SIDED (CHENE TOSCANE) de chez BALTERIO	SOL STRATIFIE XPERIENCE + LxH: 1257x189x8 REF.: 738 V GROOVE 2 SIDED (CHENE COTON) de chez BALTERIO	CARRELAGE EXPRESSION BRUN (MARON FONCE) 45X45 de chez NOVO CERAM	CARRELAGE TALM GRIS (GRIS) 30X60 de chez NOVO CERAM	CARRELAGE SAMSARA OPALE (BEIGE) 30X60 de chez NOVO CERAM	CARRELAGE TALM TALPE (TAUPE) 60X60 de chez NOVO CERAM
SDB ET/OU SDE	REVETEMENT MURAL	FAIENCE MURALE OXO DECO BLANCO & MARMI CHINA (BLANC) 31,6X44,6 de chez FORCELANOSA	FAIENCE MURALE NARA BEIGE & NARA BLANC (BEIGE/BLANC) 20X33,3 de chez FORCELANOSA	FAIENCE MURALE SHINE DARK & SHINE ALUMINIO (ANTHRACITE/GRIS CLAIR) de chez FORCELANOSA	FAIENCE MURALE CUBICA BLANCO (BLANC) 20X33,3 de chez FORCELANOSA	FAIENCE MURALE VENICE MARFIL (BEIGE) 31,6X44,6 de chez FORCELANOSA	FAIENCE MURALE ARIZONA STONE & MOSALDO ARIZONA STONE (TAUPE) 31,6X44,6 de chez FORCELANOSA
	REVETEMENT DE SOL	CARRELAGE MICROCEMENTO GRIS (GRIS) 44,3X44,3 de chez FORCELANOSA	CARRELAGE MICROCEMENTO BLANCO (BLANC/BEIGE) 44,3X44,3 de chez FORCELANOSA	CARRELAGE FERROKEX ALUMINIO (GRIS CLAIR) 44,3X44,3 de chez FORCELANOSA	CARRELAGE MADAGASCAR NATURAL (GRIS CLAIR) 44,3X44,3 de chez FORCELANOSA	CARRELAGE HAMPTON BROWN (IMITATION PARQUET - BRUN) 21,9X66 de chez FORCELANOSA	CARRELAGE ARIZONA STONE (TAUPE) 44,3X44,3 de chez FORCELANOSA
	MEUBLE VASQUE	MEUBLE VASQUE SERIE GOLD CHENE GRAPHITE SIMPLE ou DOUBLE VASQUES SELON PLAN de chez TEREVA	MEUBLE VASQUE SERIE GOLD BLANC CHENE GRAPHITE SIMPLE ou DOUBLE VASQUES SELON PLAN de chez TEREVA	MEUBLE VASQUE SERIE GOLD ROUGE SIMPLE ou DOUBLE VASQUES SELON PLAN de chez TEREVA	MEUBLE VASQUE SERIE GOLD TAUPE SIMPLE ou DOUBLE VASQUES SELON PLAN de chez TEREVA	MEUBLE VASQUE SERIE GOLD BLANC SIMPLE ou DOUBLE VASQUES SELON PLAN de chez TEREVA	MEUBLE VASQUE SERIE GOLD NOYER BRUN SIMPLE ou DOUBLE VASQUES SELON PLAN de chez TEREVA
	PORTE DE PLACARD	PORTE DE PLACARD ASPECT CUIR de chez COOLIDOR	PORTE DE PLACARD CHENE CERUSE de chez COOLIDOR	PORTE DE PLACARD CHENE CHOCOLAT de chez COOLIDOR	PORTE DE PLACARD CHENE ANTHRACITE de chez COOLIDOR	PORTE DE PLACARD WOODLINE CREME de chez COOLIDOR	PORTE DE PLACARD CERISIER ROMANA de chez COOLIDOR
WC	REVETEMENT DE SOL	CARRELAGE MICROCEMENTO GRIS (GRIS) 44,3X44,3 de chez FORCELANOSA	CARRELAGE MICROCEMENTO BLANCO (BLANC/BEIGE) 44,3X44,3 de chez FORCELANOSA	CARRELAGE EXPRESSION BRUN (MARON FONCE) 45X45 de chez NOVO CERAM	CARRELAGE TALM GRIS (GRIS) 30X60 de chez NOVO CERAM	CARRELAGE SAMSARA OPALE STRUCTURE (BEIGE) 30X60 de chez NOVO CERAM	CARRELAGE TALM TALPE (TAUPE) 60X60 de chez NOVO CERAM
	REVETEMENT DE SOL	SOL STRATIFIE STRETTO LxH: 1263x134x8 REF.: 696 MICRO V GROOVE 4 SIDED (CHENE TOSCANE) de chez BALTERIO	SOL STRATIFIE XPERIENCE + LxH: 1257x189x8 REF.: 738 V GROOVE 2 SIDED (CHENE COTON) de chez BALTERIO	SOL STRATIFIE XPERIENCE + LxH: 1257x189x8 REF.: 760 V GROOVE 2 SIDED (CHENE KALAHARI) de chez BALTERIO	SOL STRATIFIE XPERIENCE + LxH: 1257x189x8 REF.: 756 V GROOVE 2 SIDED (ORNE DAKOTA) de chez BALTERIO	SOL STRATIFIE STRETTO LxH: 1263x134x8 REF.: 516 MICRO V GROOVE 4 SIDED (NOYER NOIR) de chez BALTERIO	SOL STRATIFIE STRETTO LxH: 1263x134x8 REF.: 702 MICRO V GROOVE 4 SIDED (HICKORY DU SUEDE) de chez BALTERIO
GENERALITE	PORTES DE DISTRIBUTION	PORTES DE DISTRIBUTION MOD.: SAPSAL PALISSANDRE - LK55 de chez IDI	PORTES DE DISTRIBUTION MOD.: SAPSAL BLANC LARES - B040 de chez IDI	PORTES DE DISTRIBUTION MOD.: SAPSAL MERISIER MARBELLA - LK69 de chez IDI	PORTES DE DISTRIBUTION MOD.: SAPSAL PALISSANDRE - LK55 de chez IDI	PORTES DE DISTRIBUTION MOD.: SAPSAL OREGON PINE - LK84 de chez IDI	PORTES DE DISTRIBUTION MOD.: SAPSAL MERISIER MARBELLA - LK69 de chez IDI
	PORTES DE PLACARD (NON COMPRIS PLACARD EN SDB/SDE)	PORTE DE PLACARD ASPECT CUIR de chez COOLIDOR	PORTE DE PLACARD CHENE CERUSE de chez COOLIDOR	PORTE DE PLACARD CHENE CHOCOLAT de chez COOLIDOR	PORTE DE PLACARD CHENE ANTHRACITE de chez COOLIDOR	PORTE DE PLACARD WOODLINE CREME de chez COOLIDOR	PORTE DE PLACARD CERISIER ROMANA de chez COOLIDOR
	PEINTURE MURS ET PLAFONDS	PEINTURE MURS ET PLAFONDS BLANC CASSE T2182-1 de chez TOLLENS					
	POIGNEES DE PORTES	POIGNEES DE PORTES					
	ESCALIER INTERIEUR (DUPLIX UNIQUEMENT)	ESCALIER BOIS/METAL	ESCALIER BOIS PEINT COLORIS BLANC CASSE SATINE	ESCALIER BOIS/METAL	ESCALIER BOIS/METAL	ESCALIER BOIS PEINT COLORIS BLANC CASSE SATINE	ESCALIER BOIS PEINT COLORIS BLANC CASSE SATINE